

Délibération n°21-14 du 29 Juin 2021

Cartographie des risques

- VU le code de l'éducation, notamment ses articles L.822-1 à L.822-5 ;
- VU le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires et notamment l'art.R. 833-16 ;
- VU les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.
- VU l'arrêté du 7 Aout 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes.

Le quorum étant atteint, la séance a été ouverte à 14h35.

Nombre de membres en exercice du conseil : 26

Nombre de votants : 17

Le conseil d'administration du Crous Rennes-Bretagne approuve la cartographie des risques.

NOMBRE DE VOIX :

- POUR : 17
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0
- REFUS DE VOTE : 0

Fait à Rennes, le 29 Juin 2021

Le Directeur général du Crous Rennes-Bretagne


Hervé AMIARD

29 juin 2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION

4

Cartographie des risques

Pour approbation.



7, place Hoche
CS 26428
35064 Rennes Cedex

+33-2 99 84 31 01
+33 2 99 84 31 11
www.crous.fr



DEPLOIEMENT DU CONTROLE INTERNE BUDGETAIRE ET COMPTABLE (CIBC)

A/ Rappel du contexte

Le poste de contrôle interne budgétaire et comptable a été créé au Crous de Rennes-Bretagne en septembre 2019.

La charte a été votée par délibération le 9 décembre 2019 et transmise aux chefs de service et directeurs d'unité de gestion (DUG).

Le CIBC a été présenté aux chefs de service et aux DUG le 28 janvier 2020, détaillant le déploiement du dispositif à travers la cartographie des cycles et processus, la présentation d'un OFN (organigramme fonctionnel nominatif), d'un modèle de cartographie des risques et du plan d'actions associé.

Transmission d'un tryptique et d'une lettre de cadrage à l'ensemble des personnels.

Tenue d'un COPIL CIBC le 1^{er} octobre 2020, le 23 février 2021.

Plusieurs OFN ont été élaborés, et sont pour certains validés, ou en cours de finalisation.

B/ Actualisation de la cartographie des risques et du plan d'actions associé

La cartographie des risques votée en conseil d'administration le 15 mars 2019 présentait des risques constatés sur les processus « Délégations de signature et Habilitations », « Frais de mission », « Organisation administrative ».

La cartographie présente reprend ces éléments, ainsi que le processus « CVEC ».

➤ Cycle « Transverse »

- Délégations de signature et habilitations

Une revue a été effectuée ayant engendré la refonte du modèle de délégation de signature permettant une harmonisation et une mise en conformité d'un point de vue juridique.

Parallèlement, un état des lieux des habilitations informatiques avec le concours de la société WISU (société de conseils en sécurité informatique), a permis de répertorier une dizaine d'habilitations critiques. Un travail de collecte d'informations avec les chefs de service a été entrepris afin d'établir une matrice par logiciel, permettant de visualiser les utilisateurs, les profils applicatifs et les fonctionnalités associés. Chaque matrice est transmise avec une notice explicative au chef de service, pour validation.

Suivra la rédaction d'une procédure par logiciel afin de donner aux personnes concernées une méthodologie, et de pouvoir ainsi procéder à la revue annuelle des habilitations.



- **Organisation administrative**

Plusieurs organigrammes fonctionnels nominatifs ont été élaborés, en ce qui concerne l'organisation administrative de services. Validation de l'OFN « service RH », « service social », en cours de rédaction l'OFN « RU du Centre ». La rédaction des fiches de poste et des fiches de procédure sont à généraliser dans tous les services et unités de gestion. L'archivage et le respect du RGPD font également l'objet d'un travail avec notre DPO (déléguée à la protection des données). Ainsi trois contrats ou conventions faisant appel à un sous-traitant auquel le Crous transmet des données à caractère personnel (étudiant, agents), font l'objet d'une analyse spécifique afin d'être en conformité avec les règles du RGPD.

➤ **Cycle « Dépenses »**

- **Frais de mission**

Deux groupes de travail ont permis de mettre en avant les divers problèmes rencontrés tout au long de la chaîne de la prise en charge. Ce travail a abouti à la rédaction d'une note de service, à la refonte des ordres de mission, des états de frais de déplacement, à l'élaboration de pièces justificatives supplémentaires, diffusés aux chefs de service et aux DUG, afin d'harmoniser les pratiques concernant les conditions d'indemnisation, de clarifier le circuit de la prise en charge des dossiers, et de respecter le principe de traçabilité. L'OFN y afférent est aujourd'hui finalisé.

- **CVEC**

L'OFN « CVEC » ainsi que plusieurs logigrammes ont été réalisés conjointement par l'agent comptable et la Directrice Vie de l'Etudiant, dans le cadre de l'audit ordonnancé par l'IGAENR.

➤ **Cycle « Recettes »**

- **CVEC**

La partie collecte est tracée dans les documents ci-dessus mentionnés.

➤ **Cycle « Paie »**

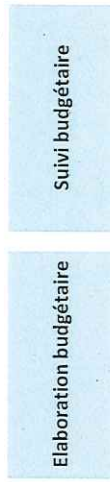
Les trois OFN correspondants sont en cours d'élaboration, font l'objet d'un travail commun entre le service RH et l'agence comptable.

Délibération n°21-14 du conseil d'administration du 29 juin 2021

Le Directeur Général du Crous Rennes-Bretagne

Hervé AMIARD

BUDGET



PAIE



DEPENSES



RECETTES



IMMOBILISATIONS & STOCKS

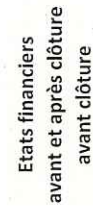


TRESORERIE & CREANCES / DETTES



ENGAGEMENTS / PROVISIONS

ETATS FINANCIERS



TRANSVERSE ou ORGANISATIONNEL

